

# RÈGLEMENT 10 km & 5 km

# DÉPARTS

## Art. 1 : Engagement et dossard

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés FFA ou non, à partir de la catégorie CADETS pour le 10 km (nés en 2006 ou avant) ou à partir de la catégorie MINIMES pour le 5 km (nés en 2008 ou avant). Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation, soit :

- d'une licence Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un "Pass' J'aime Courir" délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention, les autres licences délivrées par la FFA : Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées ! ;
- d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les Articles L231-2 et 231-3 du Code du Sport et la loi du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la santé des sportifs obligent l'ensemble des coureurs français ou étrangers à fournir la preuve de leur aptitude à la course à pied en compétition, aptitude justifiée par un certificat médical.

Les inscriptions devront parvenir au COCAA accompagnées du montant des droits d'inscription :

- 10 km : 13 €** (+1 € si inscription sur place)
  - 5 km : 7 €** (+1 € si inscription sur place)
- Le chèque sera libellé à l'ordre du Lions Club Saint Vincent. Toute inscription est ferme et définitive. Attention : pour les non licenciés, fournir à l'organisation une copie du certificat médical au plus tard lors du retrait du dossard.

Accueil et remise des dossards le 25 juin 2022 à partir de 15 h au grand Jard de Châlons en Champagne

## Art. 2 : Organisation de la course

Les parcours sont conformes au règlement des courses sur route (CNCHS). Ils sont fléchés et marqués au sol tous les kilomètres. Le chronométrage se fait par puce.

Les vestiaires, les sanitaires seront installés au grand Jard de Châlons en Champagne

Parcours urbain plat en deux boucles pour le 10 km et en une boucle pour le 5 km.

Après 21 h 30, le parcours est rendu à la circulation et les concurrents encore en course doivent alors se conformer aux règles de circulation du Code de la Route.

Buvette à l'arrivée avec restauration.

## Art. 3 : Sécurité circulation

Les coureurs devront emprunter le parcours officiel (les bicyclettes, trottinettes, rollers et autres engins motorisés ou non sont strictement interdits sur le parcours).

## Art. 4 : Ravitaillement

Un Poste sera prévu à l'arrivée pour tous et 1 autre à mi-parcours uniquement pour le 10 km.

## Art. 5 : Assistance médicale et assurances

Un poste de secours fixe est prévu à l'arrivée avec médecins et deux autres sur le parcours. S'il le juge nécessaire, le service de santé peut décider la mise hors course d'un concurrent pour raison de santé.

Les organisateurs sont couverts par une police Responsabilité Civile pour eux-mêmes et leurs préposés. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## Art. 6 : Code de bonne conduite

L'inscription à l'épreuve implique l'acceptation des termes du présent règlement. Le concurrent s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée et à veiller à ce que son dossard, placé sur son torse, soit entièrement lisible pendant la course. Il s'engage également à respecter l'environnement et à ne pas jeter ses débris en dehors des poubelles situées sur le parcours et la zone d'arrivée.

## Art. 7 : CNIL et droit à l'image

Le présent bulletin peut être utilisé à toutes fins utiles par les organisateurs sauf stipulation contraire, expresse et formelle au plus tard au moment du retrait du dossard. Le tout conformément à la loi informatique et liberté. Les concurrents autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils peuvent apparaître et prises à l'occasion de la course. Cette autorisation vise tout support ainsi que tout média.

## Art. 8 : Classement - Récompenses

Remise des prix sur le podium d'arrivée. Présence OBLIGATOIRE.

## Art. 9 : Remboursement

Aucun remboursement pour quelque raison que ce soit, ne pourra être effectué.

Pour toute annulation par arrêté préfectoral pour cause sanitaire due au Covid, un remboursement intégral des droits d'inscription sera effectué.

1 km

## Éveil - Départ à 18h30

Ouvert aux enfants nés en 2013 - 2014 - 2015  
Engagement gratuit / Médaille à tous les arrivants  
Animation sans chronométrage, ni classement

1,2 km

## Poussins - Départ à 18h45

Ouvert aux enfants nés en 2011 - 2012  
Engagement gratuit / Médaille à tous les arrivants  
Animation sans chronométrage, ni classement

3 km

## Départ à 19h00

Ouvert à tous (sauf licenciés FFA à partir de cadets)  
Ouvert aux benjamins et minimes nés en 2007 - 2008 - 2009 - 2010  
Engagement gratuit / Médaille à tous les arrivants  
Récompense aux 3 premiers benjamins et minimes garçons et filles

10 km

## Départ à 20h00

◀ Voir règlement ci-contre

### RÉCOMPENSES

1<sup>er</sup> Homme et 1<sup>ère</sup> Femme : 200 €  
Prime aux 10 premiers du classement scratch hommes et femmes et récompenses à tous les arrivants  
Coupe aux 1<sup>er</sup> Cadet, Junior

5 km

## Départ à 20h45

◀ Voir règlement ci-contre

### RÉCOMPENSES

Bon d'achat aux 5 premiers du classement scratch homme et femme

### CHALLENGE DU NOMBRE

(arrivants d'une même équipe supérieurs à 10)  
1 & 1,2 km : ÉCOLES / 3 km & 5 km : COLLÈGES  
5 km & 10 km : LYCÉES

25<sup>ème</sup>  
ÉDITION



COURIR  
POUR LA VIE  
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

10 km - 5 km - 3 km - 1,2 km - 1 km

SAMEDI  
25 JUIN  
2022



INSCRIPTION EN LIGNE  
[www.cocaa-chalons-athle.fr](http://www.cocaa-chalons-athle.fr)

ANIMATIONS  
et  
RESTAURATION  
sur place



Nos énergies à votre service



# Bulletin d'inscription

N° dossard

Ne rien inscrire

- Licencié FFA → Licence n° .....
- Non licencié
- Handisports (sans pédalier)

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance ..... Sexe .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

Email ..... @ .....

Club ..... Nationalité .....

Équipe .....

Entreprise .....

## Inscription sur

- 10 km** : 13 € (à partir de juniors +1 € si inscription sur place)
- 5 km** : 7 € (à partir de cadets - +1 € si inscription sur place)
- 3 km** : GRATUIT (interdit aux licenciés FFA à partir de cadets)
- 1,2 km** : GRATUIT (poussins : enfants nés en 2011 - 2012)
- 1,0 km** : GRATUIT (éveil : enfants nés en 2013 - 2014 - 2015)

Les animations 1 et 1,2 km sont sans chronométrage, ni classement

**Licencié Fédération Française d'Athlétisme ou Licencié sportif d'une fédération uniquement agréée** ▶ photocopie de la licence en cours

**Non licenciés** ▶ présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition : voir information complète au verso.

- Par la présente inscription je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la compétition, et déclare l'accepter sans aucune restriction.
- J'ai pris connaissance qu'il convenait de m'assurer personnellement.
- J'autorise l'organisation à utiliser mon droit à l'image dans le cadre de la manifestation "Courir pour la vie".

Nous vous informons que les résultats pourront être publiés sur le site Internet de l'épreuve et sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément Informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante : dpo@athle.fr

Je soussigné (nom, prénom) .....  
père, mère, tuteur, tutrice (rayer les mentions inutiles) de l'athlète ci-dessus identifié, autorise ce dernier à participer à la compétition ci-dessus identifiée.

Date ..... Signature

(des parents si l'athlète est mineur)

# Les circuits

- 18h30 : 1 km (Éveil)
- 18h45 : 1,2 km (Poussins)
- 19h00 : 3 km
- 20h00 : 10 km (2 tours)
- 20h45 : 5 km



**25 juin 2022**

## Informations

**COCAA Athlé**

☎ 09 80 75 05 92 / 07 49 93 75 51

✉ cocaachalons@gmail.com

[www.cocaa-chalons-athle.fr](http://www.cocaa-chalons-athle.fr)  
[www.chalonsenchampagne.fr](http://www.chalonsenchampagne.fr)

## Inscriptions

**en ligne** : [www.cocaa-chalons-athle.fr](http://www.cocaa-chalons-athle.fr)

**par courrier** : COCAA - 15 rue Lemoine - 51000 Châlons-en-Champagne

**sur place** : le samedi 25 juin à partir de 15h au Grand Jard  
+1 € sur frais d'inscription